

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT _____

COMPAGNIE OU ESCADRON _____

UNITÉ _____

P.V. N° 120 / 1977

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QUI COMPOSENT LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CODÉ

1

 épouse -----

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

73005894

8 JANVIER 77

OBJET DE LA PROCÉDURE

- OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (O.V.N.I.).

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de synthèse
2	- Plan de situation du ()
3	- Procès-verbal d'audition de témoin -----
4	- Dépliant photographique.

CODÉ

DESTINATAIRES	INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DÉSIGNATION
		2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A -----
		1	M. le Préfet des à -----
		1	Cdt de la 2ème Région Aérienne à -----
X		2	Ministre des Armées - Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau Emploi et Renseignement - à ----- (V-H.)
		1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de GROUPEMENT LE -----

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:
 L'Adjudant
 Commandant la Brigade
 (V-H.)
 DATE, SIGNATURE, CACHET
 le 24 mars 1977

S/DIRECTION de la GENDARMERIE
 COURRIER ARRIVÉE
 010424 31 MARS 77



BRIGADE DE

PROCES-VERBAL D'ENQUETE PRELIMINAIRE

- ANALYSE -

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

RENSEIGNEMENTSADMINISTRATIFS

Objet volant non identifié (O . V . N . I)

épouse

L'an mil neuf cent soixante dix sept, le quinze mars,

Nous, _____, M.D.L/Chef de la Brigade de Gendarmerie
(_____), Officier de Police Judiciaire.

Vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale,

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.

- PIECE N° 120 / 1

- 1. EXPOSE DES FAITS.

Le dix sept janvier mil neuf cent soixante dix sept, dans l'après-midi, au bureau de notre Brigade, se présente Monsieur _____, âgé de _____ ans, employé aux _____ de _____, demeurant _____ à _____ (_____) signalant que le huit janvier mil neuf cent soixante dix sept à vingt heures cinquante, salle _____ (_____), sa fille _____ épouse _____ a vu un objet volant de couleur très blanche et d'une luminosité intense, semblant se déplacer au dessus des habitations.

Madame _____, n'a avisé aucun service de Gendarmerie ou de Police pensant que ces faits ne seraient pas pris au sérieux et ne voulant pas être ridicule.

Monsieur _____ nous fait savoir que sa fille est actuellement en vacances de neige et qu'il invitera celle-ci à se présenter à nos services dès son retour.

Notre Commandant de Compagnie a été informé des faits.

Au cours de notre enquête avons été assisté des Gendarmes _____ et _____, Gendarmes, Agent de Police Judiciaire de notre Brigade.

- 2. ENQUETE.

Le vingt sept janvier mil neuf cent soixante dix sept, au bureau de notre Brigade, se présente Madame _____,

Nous nous rendons avec Mme _____, sur les lieux des faits

- (deuxième feuillet) -

L I E U X : La salle () de la () au () à l'intersection de cette dernière et de la () . (Voir plan de situation PIECE N° 2) .

Madame _____, se trouvait au moment des faits devant l'entrée principale de la salle (PHOTO N° 2)

L'objet volant a été vu par Mme _____ par rapport à son emplacement dans la direction du (PHOTO N° 1) et a disparu derrière les maisons donnant l'impression que l'engin atterrissait en forêt domaniale de () , perdant sans cesse de l'altitude.

Le vingt sept janvier mil neuf cent soixante dix sept, nous procédons à l'audition de :

_____, née _____, le _____ à _____ () sans profession, 1 enfant, demeurant à _____ () qui déclare : - - -
"Sa déclaration fait l'objet de la PIECE N° 3) .

Par rapport à la direction indiquée, nous nous sommes transportés en forêt domaniale de () mais n'avons remarqué aucun emplacement laissant supposer que l'engin avait atterri.

Les voisins contactés n'ont pu nous fournir aucun renseignement.

Lors de son audition, nous avons pu constater que Madame _____, est une personne très _____, d'une intelligence bien au dessus de la moyenne et que les faits qu'elle nous a rapportés ont été détaillés par elle sans aucune affabulation.

- 3. CLOTURE DU PROCES-VERBAL.

- DRESSE EN 06 EXPEDITIONS, destinées :

- La première à Monsieur le Sous-Préfet à _____
- La deuxième, à Monsieur le Procureur de la République à _____
- La troisième, au Général Commandant la Région Aérienne.
- La quatrième et la cinquième au Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire Bureau emploi - renseignement
- La sixième, aux archives.

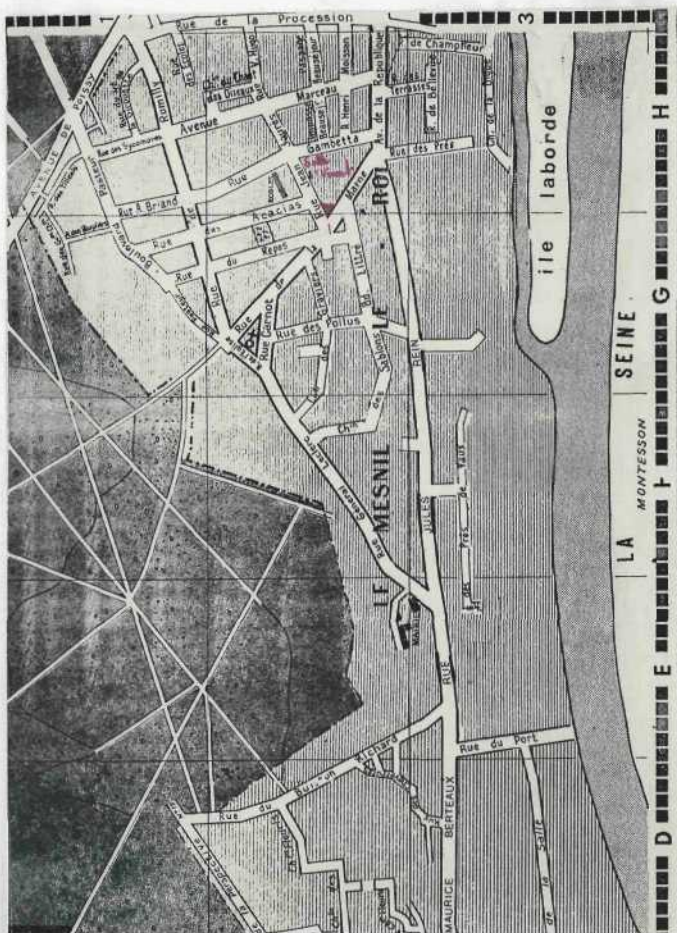
Fait et clos à

le 15 mars 1977.

Le M.D.L/Chef
- O.P.J -

Le Gendarme
- A.P.J -

Le Gendarme
- A.P.J -



GROUPEMENT
des
COMPAGNIE XXXXXXXXX
UNITE

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 120 / 1977

PERSONNE ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt sept janvier mil neuf cent soixante dix sept .

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

Gendarme Agent de Police Judiciaire .

VU LES ARTICLES

- - 20 et 75 - - - - - DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, entendons :

, née le à () , fille de et de sans profession , un enfant , demeurant à () , de nationalité française . Qui nous déclare ce jour à seize quarante cinq :

"-Le huit janvier 1977 je me trouvais à la salle () . Vers vingt heures cinquante , je suis sortie de la salle et dès que j'ai ouvert la porte de la salle j'ai vu une lumière intense , de couleur très blanche . Cette lumière était intermittente , dirigée vers le sol et mobile , semblant se déplacer autour d'un axe . - - - - -

- -Cette vision a duré environ trente secondes , puis cet objet effectuant, m'a-t'il semblé, un mouvement descendant a été masqué par le toit de la maison qui se trouve face à la Salle - - - - -

↳ -P^r rapport à mon point d'observation , l'objet se trouvait entre la direction de et au dessus de la forêt domaniale de - - - - -

- -Du fait de la lumière intense je n'ai pu remarquer la forme de l'objet ni sa couleur . J'ai toutefois pu remarquer une masse de couleur grise assez massive . - - - - -

- -Il m'a semblé que cet objet se trouvait a une altitude d'une vingtaine de mètres environ mais je ne puis évaluer la distance à laquelle cet objet se trouvait de mon point d'observation . - - - - -

- -Cet objet ne produisait aucun bruit , ou tout au moins je n'ai enten du aucun bruit . - - - - -

- -Je ne puis vous communiquer aucun autre renseignement au sujet de cet objet . - - - - -

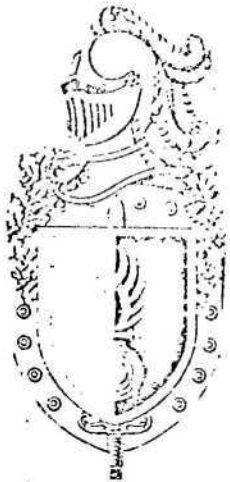
Le vingt sept janvier mil;neuf cent soixante dix sept à dix sept heures dix . - - - - -

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus , j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher . - - - - -

La personne entendue .

L'A.P.J

GENDARMERIE NATIONALE



COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE DEPARTEMENTALE
DE LA REGION

COMMANDEMENT DE LA CIRCONSCRIPTION
DE GENDARMERIE DE

GROUPEMENT DES

COMPAGNIE DE

BRIGADE DE

- DEPLIANT PHOTOGRAPHIQUE -
=O=

Affaire :

O.V.N.I. vu en vol par Mme _____ le 08 janvier 1977
à 20 heures 50 au ().

PHOTO N° 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTRE DE LA DEFENSE
COMITE NATIONAL

Emplacement de l'O.V.N.I.



N

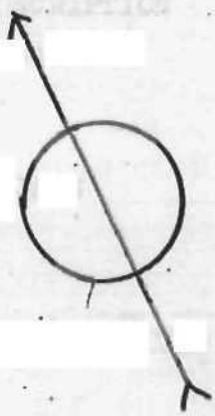


PHOTO N° 2

Position de Mme [redacted]
[redacted] lorsqu'elle a
aperçu l'O.V.N.I.

